

Wohrwe - St Pierre, le 27 avril 1911

Mon cher M. Beau,

R. I. V.

Je crois de mon devoir de vous communiquer ci-joints et à titre confidentiel un bulletin de renseignements commerciaux concernant M. Ugo Basso. Ce bulletin m'a été transmis par un de mes amis, sans indication de sa provenance. Je sais que d'autres personnes ont reçu un bulletin semblable; il y a donc une campagne menée contre M. Basso.

Vue la gravité des accusations portées contre M. Basso, il me semble indispensable que nous ayons des renseignements exacts concernant M. Basso. Ne pourriez-vous les obtenir par l'intermédiaire d'une agence de renseignements de Turin?

Si les faits allégués dans le bulletin ci-joints sont exacts, nous devons nous montrer prudents dans nos rapports avec M. Basso. S'ils sont reconnus faux, je me ferai un devoir de prévenir M. Basso et de l'aider à démasquer le calomniateur. —

Au moment où j'écris la présente, je reçois avec plaisir votre honorer du 26 courant. Je note qu'elle est confidentielle; vous pouvez avoir confiance en moi; je comprends que votre situation de directeur de l'Academia vous oblige à une certaine réserve en ce qui concerne les questions qui sont en discussion.

Je vous remercie de la recension que vous voulez bien faire de ma revue dans le prochain numéro de Discussions; je vous promets de parler également des délibérations de l'Académie dans ma revue. Si je ne l'ai pas fait jusqu'ici, c'est que je voulais provisoirement ménager les susceptibilités de Mess. Rosenberger, de Wahl, etc. Mais je suis décidé à agir librement dans mes prochains numéros. M. Rosenberger est furieux de ce que j'ai adopté comme base de discussion une « caricature des latins », qui provoqua « un rire sonore chez M. Beau de Courtenay », ce sont les termes dont il se sert dans un article qu'il m'envoie pour insérer dans ma revue. M. de Wahl s'est également montré très-surpris et affligé de mon attitude, mais j'ai réussi à le calmer; je lui ai écrit que je suis en rapports avec vous et lui ai communiqué ce que vous disiez de lui; je lui ai demandé de mettre un terme à ce « malentendu » entre vous et lui, disant qu'il n'a aucun intérêt à rester en lutte avec vous, vu que vis à vis des sectaires de l'interlingua vous représentez actuellement l'action scientifique. Je n'ai pas encore reçu la réponse de M. de Wahl; j'espère qu'elle sera satisfaisante, car au fond il n'est pas rancunier; je m'en suis aperçue à différentes reprises.

Vous avez raison, lorsque vous dites qu'il ne faut pas peser sur les membres de l'Académie, pour les amener à accepter les finales latines. J'avoue que je suis porté à commettre des excès de zèle, mais je tâcherais de me corriger de ce défaut; la discussion doit être entièrement libre.

Comme vous le dites très bien, il y a deux points fondamentaux auxquels nous devons nous attacher: l'adoption du vocabulaire ADFHIPR

et l'orthographe latine ou une orthographe dérivée de celle-ci et bien déterminée. Mais le principe de l'orthographe bien déterminée conduit inévitablement à l'adoption du vocabulaire anglo-latin ou d'un vocabulaire à peu près identique.

Je ne tiens pas essentiellement à l'adoption du vocabularis latino toto; tout ce que je demande, c'est qu'il y ait ullo vocabulario bene determinato et provisoirement je ne trouve aucune formule acceptable autre que celle du toto latino. Je reconnais que c'est là un postulato qui n'est pas encore bien justifié. Mais si nous le supprimons, il y a un vide, une lacune dans la langue. Peut-être pourrait-on adopter une proposition provisoire disant: «In modo provisorio et in expectatione de meliore principio, lice extrahere ex vocabulario latino antiquo, vocabulos que non es determinato per regulas precedentes.»

Je conseillerais aux collaborateurs de Lingua Internationali d'employer l'orthographe de l'Academia ou d'adopter au moins une orthographe définie par des principes généraux. J'ai déjà écrit dans ce sens à M. de Wahl, critiquant les formes arbitraires, telles que e au lieu de et, have au lieu de habe, tan au lieu de tam, etc. Je ferai les mêmes observations à M. Boinque, qui quoique conseillant toujours l'orthographe latine reste fidèle à ses habitudes esperantistes: direr, farer, etc. J'ai aussi discuté la question avec M. Rosenbergr. Mais il est rebelle à mes sollicitations; «on doit, dit-il, examiner chaque mot en particulier; décider pour chaque mot suivant l'internationalité; la langue ainsi créée sera déterminée non pas par des principes absolus, mais par son propre vocabulaire». C'est la conception de l'Esperanto et de l'Ido. Il ajoute: «la création de la langue internationale n'est pas encore une science; c'est un art.»

Je serais disposé à travailler à la création d'un manuel français de l'Interlingua. Comment concevez-vous ce travail? Je suppose qu'il comprendrait d'abord une courte introduction exposant l'état du problème de la langue internationale, disant notamment que certains points sont encore douteux et soumis à l'étude; il y aurait ensuite un commentaire de chacune des propositions déjà adoptées; ensuite une esquisse de ce qui reste à faire, des points qui restent à trancher.

Il serait utile aussi qu'on édite aussitôt que possible un vocabulaire français-interlingua, italien-interlingua, etc. Mais il y aura la difficulté des vocables manquants. Pensez-vous qu'il vrait possible convenable d'indiquer dans ce vocabulaire certaines traductions encore douteuses, en marquant par des signes spéciaux (par ex. en caractères cursifs) les cas douteux. Par exemple, dans le vocabulaire français-interlingua, on mettrait: encore (?) L. adhuc, F. I. ancora (?). Le signe d'interrogation après le mot encore (?) signifierait que «la traduction de ce mot n'est pas encore officiellement déterminée; il est permis d'employer le latin adhuc ou le français-italien: ancora (?). Le signe d'interrogation après le mot ancora (?) signifierait que l'orthographe de ce mot n'est pas encore officiellement déterminée». Mais j'hésite beaucoup à adopter des mots nationaux modernes, des mots bi ou tri-nationaux. C'est là un emploi discutable. Il est vrai que nous pourrions par des signes spéciaux indiquer les mots douteux, de façon à prévenir le lecteur, et laisser chacun libre de décider comme il l'entend; in dubiis libertas. Mais la liberté doit être éclairée, renseignée au moyen de renseignements scientifiques. Si le nombre des mots douteux n'était pas très grand, il n'y aurait aucun inconvénient à déterminer ces mots par une liste officielle: Academia praeparat breve vocabularis de vocis non determinato. De toute façon, il restera toujours quelques minimales indéterminations ou quelques déterminations arbitraires (determinato per vocabularis de Academia). Voulez-vous que j'essaie de faire quelques pages d'un dictionnaire français-interlingual? Salutations cordiales
J. Meyersman

vous que j'attends votre réponse concernant
contrat abonnements.